



## CALENDRIER DE LA RENTRÉE SCOLAIRE

Pour les **Term « STMG »**, la rentrée est prévue **vendredi 3 sept. 2021 à 13h30**

Les élèves seront accueillis par leur professeur principal de 13h30 à 16h30.

Les cours débuteront tels que prévus à l'emploi du temps, jeudi 3 septembre 2020

## FOURNITURES SCOLAIRES

➤ **Matériel commun à toutes les disciplines :**

- 1 crayon de papier
- 1 agenda
- 1 règle graduée & 1 compas
- 1 porte mine
- quelques crayons de couleur
- 1 paire de ciseaux à bouts ronds
- 1 taille-crayon
- 4 surligneurs
- 1 tube ou stick de colle
- 1 gomme
- 1 stylo bille de chaque couleur (1 bleu, 1 noir, 1 rouge, 1 vert)
- 1 correcteur type « souris » (pas de correcteur liquide)
- 2 paquets de copies doubles perforées, grand format (21x29,7cm), grands carreaux (pour les devoirs sur table)
- 2 paquet de copies doubles perforées, grand format (21x29,7cm), petits carreaux (pour les devoirs sur table)
- 2 paquets de feuilles simples perforées, grand format (21x29,7cm), à grands carreaux
- 2 paquets de feuilles simples perforées, grand format (21x29,7cm), à petits carreaux
- 2 paquets de pochettes plastifiées perforées pour classeur (lot 200)
- 1 pochette rigide pour ranger les feuilles vierges

**- 1 clé USB**

➤ **Matériel spécifique à chaque discipline :**

	Cahier grand format 24x32cm grands carreaux	Porte vues 60-120 vues	Classeur	Inter calaires	Autres + Matériel de l'année précédente à reprendre ou à racheter
Philosophie		<b>1</b> (120 vues)			
Histoire-Géo	<b>2</b> (96 pages)				
LV1: Anglais	<b>1</b> (96 pages)				
LV2: Esp./All/It.	<b>1</b> (96 pages)				
Math.		<b>1</b> (80 vues)	<b>1</b> (à levier)	1 lot de 10	+1 compas & 1 rapporteur -1 calculatrice : <b>TI83 Premium CE Python</b>
STMG	<b>Voir à la rentrée</b>				
EPS	1 tenue de sport adaptée à l'activité et au temps (gymnase <u>ET</u> extérieur) et 1 paire de chaussures de sport.				



## La tenue au sein de l'établissement

Comme le prévoit le Règlement intérieur du lycée Jean MOULIN (vote du Conseil d'Administration du 30 avril 2000)...

### Au quotidien...

1°...le port de signes ou de tenues par lesquels les élèves manifestent ostensiblement une appartenance religieuse est interdit.

2°...les élèves pénètrent dans les locaux et dans toute salle de cours (y compris les gymnases) ou bureau, tête nue et doivent se présenter dans une tenue propre, décente et appropriée aux exigences de la vie collective, des activités scolaires et des normes professionnelles. **Cela exclut tout vêtement déchiré.**

### Et chaque jeudi...

3°...Une journée hebdomadaire en « tenue professionnelle » est instituée. (...) Il sera donné à tout nouvel élève en début d'année une cravate ou une écharpe qui devra être portée le jour de la tenue professionnelle. Vous trouverez ci-dessous les éléments de la tenue professionnelle qui sont validés et ceux qui sont refusés... La **sobriété** est à privilégier dans les vêtements et les couleurs.



Chemise et chemisier, de couleur blanche...



Pantalon de toile ou de ville, jupe haute ou longue, tailleur, de couleur sombre...



Veste, blazer, manteau de ville, pull de couleur sombre...



Chaussures de ville, bottines, ballerines de couleur sombre...



Pas de T-shirt, de jogging, de sweat à capuche, de jeans, de legging, de baskets...